

*Initiatives ministérielles*

nement à l'égard de la réduction du déficit n'était qu'un outil politique. L'objectif de notre gouvernement est de restaurer la crédibilité économique fédérale et non de perpétuer son effritement. Je n'exagère pas en disant que, dans le budget de février, nous avons mis en oeuvre des mesures sans précédent afin de réaliser nos objectifs financiers; c'est un fait fondamental.

Les mesures contenues dans le budget permettront des économies brutes de 3,7 milliards de dollars durant le présent exercice financier et ces économies grimperont graduellement jusqu'à 13,6 milliards de dollars en 1996-1997. Les économies brutes totales prévues pour la période de trois ans visée par les prévisions budgétaires s'élèvent à 28,6 milliards de dollars.

Afin de favoriser la croissance et la création d'emplois, nous avons aussi pris des moyens ciblés principalement sur l'amélioration de nos capacités et de notre confiance économiques dans le contexte de l'économie mondiale en pleine évolution. Nous avons procédé ainsi parce que le retour de la croissance constitue un élément essentiel de la stratégie de réduction du déficit.

Malgré les investissements comme le programme d'infrastructure et l'appui à la recherche et au développement, les économies nettes s'élèvent à 20,4 milliards de dollars sur trois ans. Ces mesures produiront des compressions de dépenses égales à 5 \$ pour chaque dollar de recettes, soit les compressions les plus importantes de tous les budgets des 10 dernières années.

Toutefois, ces mesures ne mettent pas un terme à l'action entreprise, elles constituent simplement une base. Permettez-moi de répéter ce que le ministre des Finances a déclaré à plusieurs reprises et notamment lors d'une réunion avec d'importants investisseurs européens aujourd'hui. Le message de notre gouvernement est clair. Son but ultime est d'éliminer le déficit.

L'objectif d'un déficit égal à 3 p. 100 du PIB d'ici 1996-1997 est exactement ce que nous avons toujours dit que c'était, soit un objectif provisoire qui n'a pas été atteint depuis 10 ans et que nous atteindrons grâce aux compressions de dépenses mises en oeuvre par le truchement du budget de cette année et non d'un budget subséquent.

Les résultats d'un examen général des programmes lancé en février, qui devrait nous fournir d'autres possibilités d'économies, seront inclus dans le budget de 1995. Le but de ce budget et des suivants sera de nous faire dépasser notre objectif provisoire et de nous faire avancer vers l'équilibre total des états financiers de cette nation.

Certains affirment que notre action à l'égard du déficit est trop timide, trop lente. Nous sommes d'avis, et de nombreux Canadiens le comprennent, que toute action plus radicale pourrait mettre en péril le rétablissement de la santé économique au Canada. Cela finirait par annuler tout effort soutenu en vue de redresser notre situation financière.

● (1205)

Par ailleurs, nous croyons que restaurer la crédibilité du budget implique que l'on ne s'en tienne pas uniquement aux chiffres. Notre budget met fin à de nombreuses pratiques courantes jusque-là. Nous avons exposé en détail le coût de tous les programmes, sans rien cacher.

Nous avons entrepris de constituer des réserves importantes qui nous permettront de faire face aux imprévus, sans pour autant perdre de vue nos objectifs financiers. Qui plus est, nous avons abandonné le penchant de nos prédécesseurs pour les prévisions économiques politiquement correctes et par trop optimistes. Comme nous avons tous pu le constater, les gouvernements ont pour habitude de fixer des objectifs en fonction de projections trop roses afin de se donner meilleure figure, pour aboutir en fin de compte à des échecs.

Nous croyons qu'il est plus important d'atteindre les objectifs fixés que de prendre ses désirs pour des réalités et être déçus. Il est d'une importance cruciale de rétablir la crédibilité des projections économiques du gouvernement. C'est pourquoi nous avons choisi pour l'établissement de notre budget, des hypothèses prudentes formulées à partir des prévisions les plus pessimistes du secteur privé. En optant pour cette voie, notre gouvernement a fait preuve de responsabilité.

Récemment, au Canada comme à l'étranger, une certaine volatilité s'est emparée des taux d'intérêt, ce qui prouve le bien-fondé de la prudence des hypothèses sur lesquelles nous avons basé notre budget ainsi que des réserves pour éventualités que nous y avons incluses. Nous nous sommes donné une marge de manoeuvre importante. Les fluctuations des taux d'intérêt ne nous feront pas perdre le cap. Nous sommes convaincus que nous atteindrons nos objectifs.

Je suis très heureux de voir que ce sentiment est partagé par quelqu'un de la trempe d'Ed Neufeld, vice-président administratif chargé des affaires économiques à la Banque Royale. J'ai appris qu'il avait dit, la semaine dernière, à l'occasion de la réunion d'information que la Banque Royale tient chaque année au printemps, que le gouvernement canadien était jusqu'à présent sur la bonne voie et devrait atteindre ses objectifs en ce qui concerne la réduction du déficit.

À cette même réunion, la Banque Royale a déclaré que l'économie canadienne croîtrait de 3,5 p. 100 cette année et de 4,3 p. 100 en 1995. Fait intéressant, ces prévisions pour 1994 coïncident exactement avec les rapports préliminaires du FMI concernant la croissance économique prévue cette année au Canada.

Ces prévisions sont supérieures aux projections prudentes sur lesquelles est basé notre budget de 1994. Elles prouvent que nous avons fait une évaluation objective des éléments fondamentaux de notre économie et de son potentiel de croissance, potentiel que le budget et d'autres mesures fédérales sont venus renforcer.

À l'heure actuelle, le Canada a l'un des taux d'inflation les plus bas au monde. Cette situation ne changera pas. En décembre dernier, le gouverneur de la Banque du Canada et le ministre des Finances ont annoncé que les objectifs concernant l'inflation qui sous-tendent notre politique monétaire et qui comptent parmi les plus exigeants dans le monde seraient maintenus jusqu'en 1998.

Bien sûr, un autre but fondamental que nous poursuivons vise à rétablir la responsabilité financière à l'égard des deniers publics, et c'est un objectif important de ce projet de loi C-17. Je souligne que nous travaillons de concert avec les provinces pour améliorer la situation relative à la dette canadienne, car il s'agit vraiment d'un problème national. Il y a réellement lieu pour les Canadiens de croire que le défi peut être relevé et qu'il le sera. Il